



Mairie d'AUBY
Achat de véhicules d'occasion
Déclaration infructueuse
Lot 5 Acquisition d'un véhicule de type L2H2
Décision n° 2022/119/MP

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les crédits inscrits sur la ligne budgétaire n°2182

Vu la décision 1.1.1.DEC _ 20220621 _ ALEDIEU _ CCHARLES _ lancement _ achat_vehicules_d'occasion autorisant le lancement de la consultation pour l'acquisition de véhicules d'occasion.

Vu la décision 1.1.1 DEC_20220621_ALEDIEU_CCHARLES_attribuant le marché d'achat de véhicules d'occasion pour les 1-2-3-4, déclarant infructueux le lot 5 et autorisant le lancement d'une nouvelle consultation pour ce lot.

Vu la procédure de consultation lancée, un avis d'appel public à la concurrence est paru au BOAMP et sur marchés sécurisés.

Vu l'absence d'offre

Le Maire,

Décide,

Article 1

De déclarer le lot 5 : Acquisition d'un véhicule de type L2H2 avec reprise de l'ancien véhicule infructueux en raison de l'absence d'offre.

AUBY, le 13 NOV. 2022

Christophe CHARLES

Maire



Christophe Charles